

Crise catalane : entre légalité et légitimité



- Crédits photo : Artur Mas Manu Fernandez/AFP

Vox Monde (<http://premium.lefigaro.fr/vox/monde>) | Par Frédéric Saint Clair (#figp-author)

Publié le 02/11/2017 à 17h08

FIGAROVOX/TRIBUNE - Frédéric Saint Clair revient sur le traitement de la crise catalane. Pour lui, si la manière dont le gouvernement espagnol traite ce conflit est légale, il se prive cependant de légitimité en recourant à la force.



- Crédits
photo : Le
Figaro

*Frédéric Saint Clair est analyste en stratégie et en communication politique. Ancien chargé de mission auprès du Premier Ministre Dominique de Villepin, il a publié l'essai **La refondation de la droite** (<http://www.editions-salvator.com/A-24586-LA-REFONDATION-DE-LA-DROITE.aspx>)(éd Salvator, 2016).*

Depuis Bruxelles, Carles Puigdemont a réaffirmé sa position indépendantiste, sa critique du pouvoir central espagnol, et donc la nature profonde de la crise catalane.

Il en a appelé à des dirigeants européens qui ont pourtant condamné son action, depuis la tenue du référendum catalan du 1er octobre à la déclaration d'indépendance unilatérale du 10 octobre et à sa mise en application du 27 octobre, attestant ainsi d'une volonté européenne, et même internationale, de préserver le «nomos» - comprendre: ne pas modifier l'ordre spatial ni l'ordre politique des Etats européens, c'est-à-dire ne pas toucher aux frontières nationales et ne pas sortir du cadre démocratique légal.

La crise catalane pose crûment les questions fondatrices du politique: celle des frontières, celle du rapport entre légalité et légitimité, et celle de la souveraineté.

Ces attitudes respectives ne permettent pas cependant de trouver une porte de sortie à la crise catalane, qui est la plus grande crise politique que l'Europe ait connue depuis des décennies.

Elle pose en effet de façon particulièrement aiguë, dans une Europe déjà en proie à mille difficultés, les questions fondatrices du politique: celle des frontières, celle du rapport entre légalité et légitimité, et celle de la souveraineté dans son rapport avec la situation exceptionnelle. Qu'est-ce à dire?

Tout d'abord qu'il serait dangereux de réduire la voix indépendantiste catalane à une hystérie régionaliste que l'on peut balayer du revers de la main.

Elle est une crise du fondement. Elle remet en cause l'élément fondamental sur lequel est appuyé tout notre système démocratique moderne: le consentement. C'est le consentement des individus qui permet aux institutions politiques d'exister et de se maintenir. Et c'est l'absence de consentement au gouvernement national que traduit la volonté de liberté politique totale à laquelle la Generalitat de Catalunya a souscrit: tracer de nouvelles frontières et fonder une nouvelle nation.

Lorsque le consentement disparaît du Contrat social, la relation d'obéissance aux lois qui lie le gouvernant au gouverné se corrompt et devient une relation de domination par la force entre le pouvoir politique et celui qui y est soumis.

D'un cadre légal et légitime, les deux gouvernements ont basculé dans un cadre d'exception, aux confins de l'Etat de droit, où s'affrontent deux conceptions de la légitimité.

La déclaration unilatérale d'indépendance ainsi que, en réponse, l'utilisation de l'article 155 de la Constitution sont la marque de cette corruption des rapports entre Barcelone et Madrid. D'un cadre légal et légitime, les deux gouvernements ont basculé dans un cadre d'exception, aux confins de l'Etat de droit, où s'affrontent deux conceptions de la légitimité.

En effet, rien dans la Constitution espagnole n'encadre le processus d'indépendance d'une région, et rien dans cette constitution n'explique ni n'encadre ce que signifie: «prendre les mesures nécessaires pour contraindre [la Catalogne] à respecter ses obligations ou pour protéger l'intérêt général de la nation». Par ailleurs, les deux conceptions de la légitimité qui s'affrontent pâtissent de leurs faiblesses respectives comme nous allons essayer de le montrer.

La critique de l'action de Puigdemont, action à laquelle les mesures exceptionnelles de Rajoy sont une réponse, est compréhensible. Elle n'en est pas juste pour autant.

Tout d'abord, cette critique soumet la légitimité à la légalité: L'action de Puigdemont n'est pas légitime puisqu'elle n'est pas légale, déclare en substance Mariano Rajoy.

Or c'est tout l'inverse. La légalité n'a de sens que lorsqu'elle émane d'un pouvoir politique légitime. Le défaut de consentement à l'autorité du pouvoir central de la part de la majorité Catalane, élue démocratiquement, dans le cadre d'un Etat de droit, est suffisant pour que la question de l'indépendance soit posée ouvertement. Ce que le gouvernement central a refusé en interdisant la tenue d'un référendum dont il savait qu'il lui serait défavorable.

Ce référendum, dont on sait dans quelles conditions il s'est tenu, n'était pas légal, mais il était légitime. La

Si la réponse de Mariano Rajoy au référendum était légale, elle n'était pas légitime. Pourquoi ? Parce qu'elle repose sur un article constitutionnel qui ouvre la porte à l'usage de la violence.

déclaration d'indépendance qui s'est ensuivie n'était pas légale non plus, mais elle était légitime. La réponse de Mariano Rajoy était légale, mais sa légitimité n'est pas établie. Pourquoi? Parce qu'elle repose sur un article constitutionnel qui ouvre la porte à l'usage de la violence pour contraindre, par une mise sous tutelle dont les contours ne sont pas fixés par la loi, une partie du peuple espagnol à la soumission, et non plus au consentement.

Fallait-il dans ce cas adouber la volonté indépendantiste de la Generalitat? La réponse s'impose d'elle-même: Non. Amputer d'une partie de son territoire, de son économie, de sa population, une nation qui s'est constituée comme telle revient à rompre non seulement le contrat qui lie le peuple catalan à l'Espagne, mais surtout le contrat qui lie tous les espagnols entre eux.

La légitimité des décisions catalanes, référendum et indépendance, est donc soumise à une légitimité supérieure, celle des décisions de la nation espagnole tout entière. L'erreur de Rajoy a été d'interdire le référendum du 1er octobre. Il aurait dû l'autoriser, mais le soumettre ensuite à un référendum national. La Catalogne a des droits, mais elle a, historiquement et politiquement, des devoirs envers la nation espagnole tout entière.

Et aujourd'hui, à travers toute l'Europe, les régionalistes indépendantistes appellent haut et fort à la reconnaissance de leurs droits, mais nulle part nous ne les entendons rappeler l'importance de leurs devoirs - cette gigantesque force qui les a portés durant des décennies, voire davantage, qui les ont faits ce qu'ils sont aujourd'hui.

Ils oublient ce qu'ont été les prises de terre durant les siècles passés, et le risque encouru par des régions qui auraient été autonomes, c'est-à-dire dépourvues d'un Etat central puissant pour assurer leur défense. Le système politique, économique et juridique qui protège la Catalogne aujourd'hui, l'autorisant à se rêver indépendante, a été rendu possible par l'Espagne, et par les autres nations européennes. Pas par la Catalogne seule.

Carles Puigdemont ainsi que l'ensemble des catalans gagneraient donc à entamer, déjà, un travail sur la mémoire collective, préalable au dénouement de la crise: oubli des tensions récentes et souvenir des liens constitutifs de l'unité de la nation espagnole.

Mariano Rajoy ainsi que l'ensemble des espagnols feraient bien de s'y associer.



Frédéric Saint Clair

